



OCTOBRE 2024



Chers parents,

Dans cet Info Pierre-Boucher, vous trouverez des informations importantes concernant l'école. Je vous invite à lire cet Info qui paraîtra tous les mois.

Bonne lecture !

Assemblée générale et conseil d'établissement

Le mercredi 11 septembre dernier avaient lieu l'assemblée générale des parents et les élections des membres du conseil d'établissement. Nous remercions les parents qui étaient présents.

Le conseil d'établissement est composé de 10 personnes, dont cinq parents, cinq membres du personnel et des substituts. Voici les membres de notre conseil d'établissement 2024-2025 :

Membres parents	Membres du personnel
Renée Bernatchez	Maude Brisebois-Therrien
Benjamin Duval	Chantal Lavigne
Virginie F. Pannacio	Alexandrine Saint-Georges
Mathieu Giguère	Martin Dupuis (substitut)
André-Philippe Mallette	Rachel Gagnon (service de garde)
Véronique Bélisle (substitut)	Évelyne St-Onge (soutien)
Cyril Gambini (substitut)	

Monsieur André-Philippe Mallette a été élu représentant au comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes. Madame Renée Bernatchez sera le parent substitut.

Votre conseil d'établissement se réunira pour une première rencontre le **9 octobre 2024**. Lors de cette rencontre, nous élirons un président et un vice-président. Nous choisirons également les dates de nos séances que nous vous partagerons par la suite.

Toute personne désirant assister comme membre du public à une séance du conseil d'établissement ou souhaitant prendre la parole lors de la période de parole au public, doit communiquer avec le secrétariat de l'école au moins deux jours avant la date de la séance. Les ordres du jour et les procès-verbaux seront sur le site de l'école, dès que possible.



1^{re} communication



La 1^{re} communication sera disponible sur **Mozaïk Portail Parents** au plus tard le 15 octobre. Si votre enfant est nouveau dans notre CSSP; il est important de vous créer un compte en tant que parent en allant sur ce lien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Les parents des élèves du préscolaire recevront une copie papier de la première communication dans le sac d'école de leur enfant.

Caisse scolaire

La caisse scolaire a débuté le mercredi 25 septembre dernier. Toutes les deux semaines, votre enfant devra déposer son enveloppe dans la boîte prévue à cet effet. Cette boîte est située devant le secrétariat.



Photos scolaires

Le lundi 21 octobre 2024 est la journée de la prise des photos scolaires. D'autres informations suivront sous peu.

Appel pour bénévoles pour les photos scolaires

Nous recherchons des 2 bénévoles pour nous aider lors des séances photo scolaires qui auront lieu le 21 octobre de 8 h 30 à 11 h 55 et de 13 h 15 à 15 h 40. Les photos sont prises à l'extérieur. Les tâches incluent l'organisation des élèves et l'assistance aux photographes.

Si vous êtes disponible et souhaitez contribuer, veuillez nous contacter à : pierre-boucher@cssp.gouv.qc.ca

Merci pour votre soutien !

Vêtements pour l'extérieur

Étant donné qu'il est important que les élèves puissent sortir régulièrement à l'extérieur, nous avons décidé que ceux-ci iraient prendre de l'air, beau temps, mauvais temps. Il est donc important que lors des journées où il y a de la pluie, que votre enfant ait les vêtements appropriés pour aller dehors. Évidemment, s'il y a des orages : les élèves demeureront à l'intérieur.



Aussi, la température nous joue souvent des tours à l'automne : veuillez prévoir les vêtements appropriés pour vos enfants. Régulièrement, des élèves arrivent à l'école vêtus uniquement d'un chandail à manches courtes. Tous les enfants sont à l'extérieur le matin; il est important d'être bien habillé.

Course-o-thon

Pour souligner l'importance de l'activité physique, les élèves de la 1^{re} à la 6^e année participeront à un grand course-o-thon **LE VENDREDI 11 OCTOBRE** durant la matinée. En cas de pluie, l'activité aura lieu le vendredi 18 octobre.



Votre enfant devra effectuer, dans un délai d'environ 40 minutes, le plus grand nombre possible de tours de 600m en courant ou en marchant. Son enseignante comptabilisera les tours effectués. Les parents sont aussi invités à participer en tant que coureurs, marcheurs ou spectateurs afin d'encourager nos athlètes. L'activité se déroulera entre **11 h 00 et 11 h 45**.

La fête de l'Halloween



La fête de l'Halloween sera célébrée le jeudi 31 octobre à l'école : des détails vous parviendront plus tard.



Absence de votre enfant avec Mozaïk portail parents

La fonctionnalité est disponible dans le dossier de votre enfant, sous la tuile « absence ». Cette fonction permet de nous aviser d'une absence à venir, de motiver une absence et de visualiser les absences. Lorsque vous inscrivez une absence, c'est Mme Nathalie Tessier, secrétaire d'école, qui fait le suivi : elle modifie le motif, au besoin, la durée en ½ ou 1 journée ou les retards motivés pour un rendez-vous avant de l'accepter et que l'absence soit comptabilisée dans le dossier de votre enfant.

Si vous utilisez un autre moyen de communication pour signaler l'absence d'un élève, il est très important d'aviser le secrétariat de l'école et non seulement l'enseignante de votre enfant ou le SDG.

Lorsque votre enfant est malade, voici ce qu'il faut faire :

Fièvre, mal de ventre... Mon enfant est malade : doit-il rester à la maison ? Une question que beaucoup de parents se posent. Il faut garder l'enfant à la maison quand :

- Une [fièvre mal tolérée](#), que l'on prend sérieusement en compte **à partir de 39°C**.
- Une gastro-entérite, des vomissements ou une diarrhée, car l'enfant doit impérativement être surveillé. Ces symptômes risquent de perturber les activités de votre enfant pendant la journée. Il sera donc mieux à la maison.
- Nez qui coule, si l'enfant semble en forme malgré son [rhume](#), il peut aller à l'école. Toutefois, s'il a peu d'appétit, s'il manque d'énergie, si son humeur change ou s'il a des difficultés respiratoires, on le garde à la maison.

Conclusion si l'enfant est capable d'être attentif et de s'amuser, il peut aller à l'école.

Courrier indésirable

La communication électronique est notre moyen de communication que nous utilisons pour vous envoyer les informations de l'école. Il arrive que nos messages se rendent directement dans la boîte de courriels indésirables. Il serait important de la vérifier fréquemment. Vous pourriez y trouver de nos nouvelles!

Sécurité des enfants autour de l'école

Je vous demanderais de faire attention lorsque vous venez déposer votre enfant à l'école. La circulation devant l'école n'est pas facile et la signalisation n'est pas toujours respectée. J'ai à cœur la sécurité de tous les élèves et je ne voudrais pas qu'un accident se produise.

- Des parents stationnent leur véhicule dans les zones où les arrêts et stationnements sont interdits. C'est-à-dire, sur la rue Joseph-Martel, à partir du coin de la rue de Mère-d'Youville jusqu'à l'école. Ceci fait en sorte que lorsqu'un parent circule en voiture sur la rue, les enfants sortent subitement des voitures et celui-ci doit freiner brusquement pour éviter de les frapper. Ceci fait aussi en sorte d'obstruer la vue des enfants qui désirent traverser.
- Des parents se stationnent directement sur le passage piétonnier de la rue Joseph-Martel, les enfants doivent donc contourner les voitures pour pouvoir traverser.
- Des parents ne respectent pas le passage piétonnier et ne donnent pas la priorité aux enfants qui traversent.
- Des parents se stationnent directement **sur le coin** de la rue Joseph-Martel et de Mère-d'Youville, faisant en sorte de bloquer la visibilité des enfants. Les enfants doivent donc s'engager dans la rue pour pouvoir regarder des deux côtés avant de traverser, ce qui les rend très vulnérables à se faire frapper par une voiture.

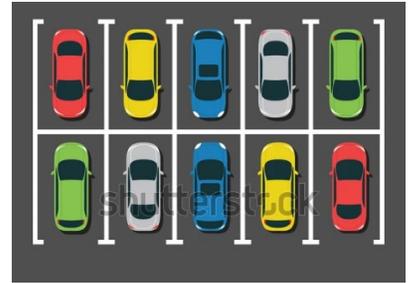
Je vous demande donc votre collaboration en respectant les règles de sécurité autour de l'école. Soyons disciplinés pour la sécurité et le bien-être des enfants. Je compte sur vous.



Stationnement devant l'école

Lorsque vous venez reconduire votre enfant au service de garde le matin, nous vous demandons votre nécessaire collaboration lorsque vous vous stationnez.

Il est important de respecter la signalisation et de prendre le temps de se stationner adéquatement entre les lignes jaunes. Nous souhaitons maximiser le peu d'espace de stationnement que nous avons pour le personnel de l'école. Une voiture mal stationnée a un impact sur les voitures qui se stationnent par la suite. Nous vous suggérons même d'utiliser le débarcadère sur la rue Tailhandier afin que le personnel de l'école se stationne pour leur journée de travail.



Parc-école

Nous tenons à vous rappeler que l'accès au terrain de l'école et aux modules de jeux est réservé aux élèves qui fréquentent le service de garde jusqu'à 18 h. Nous avons remarqué que certains élèves qui ne sont plus inscrits au service de garde viennent jouer sur le terrain entre 16 h et 18 h. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour garantir la sécurité de tous les enfants.

Activités en octobre

Veillez consulter le calendrier ci-dessous afin de connaître toutes les activités qui ont lieu au mois d'octobre.

OCTOBRE 2024				
	MARDI 1 OCTOBRE	MERCREDI 2 OCTOBRE	JEUDI 3 OCTOBRE	VENDREDI 4 OCTOBRE
				Prof Dino Groupes 001-002
LUNDI 7 OCTOBRE	MARDI 8 OCTOBRE	MERCREDI 9 OCTOBRE	JEUDI 10 OCTOBRE	VENDREDI 11 OCTOBRE
	Sortie aux pommes Groupes 301-302-401-402	Conseil d'établissement 18h30 Caisse scolaire		Course-o-thon (11h00 à 11h45)
LUNDI 14 OCTOBRE	MARDI 15 OCTOBRE	MERCREDI 16 OCTOBRE	JEUDI 17 OCTOBRE	VENDREDI 18 OCTOBRE
CONGÉ	Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire			
	1^{re} communication dans Mozaïk			
LUNDI 21 OCTOBRE	MARDI 22 OCTOBRE	MERCREDI 23 OCTOBRE	JEUDI 24 OCTOBRE	VENDREDI 25 OCTOBRE
Photos scolaires		Journée pédagogique		
LUNDI 28 OCTOBRE	MARDI 29 OCTOBRE	MERCREDI 30 OCTOBRE	JEUDI 31 OCTOBRE	
			Halloween	

Stéphanie St-Onge-Ross

Directrice

École Pierre-Boucher